

**PROVINCE DU QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal, tenue sans la présence du public, le 2 novembre à 19h30 heures au complexe municipal situé au 309, 4<sup>e</sup> avenue, Saint-Paul-de-Montminy.

Sont présents : madame Odile Blais et messieurs les conseillers Guy Boivin, Martin Boulet, Rémi Fontaine, Gaston Lessard et Christian Nadeau formant quorum sous la présidence de monsieur Alain Talbot maire.

Sont également présent : madame Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe et monsieur Jacques Fraser directeur général et secrétaire-trésorier.

**1. Ouverture de la séance**

Monsieur Alain Talbot, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte.

**2. Période de questions sur le fonctionnement**

Pendant la période de la COVID, puisque les citoyens ne peuvent assister à la réunion du conseil municipal, ceux-ci sont invités à envoyer leurs questions au conseil municipal par courriel au bureau municipal ou encore sur la page Facebook de la Municipalité. Les questions qui seront envoyés après 12h la journée de la séance, compte-tenu du délai restreint, risquent de ne pas être apportés à temps au conseil municipal.

**2020-11-01 Lecture et approbation de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur Rémi Fontaine appuyé par madame Odile Blais et résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants, 8c Internet au garage municipal, 9f Liste d'équipement du déneigement, 10b borne-fontaine et 15 e Maison brûlée.

À l'unanimité

1. Ouverture de la séance
2. Période de questions sur le fonctionnement
3. Lecture et approbation de l'ordre du jour
4. Adoption des résolutions de la séance du 5 octobre 2020
5. Lecture et approbation des comptes
6. Correspondance
  - Remerciement dossier Déneigement rang Rolette
7. Administratif
  - a. Budget 2021
  - b. Poste de directeur général
  - c. Signature des documents caisse et autres
  - d. Autoriser WSP à déposer le plan d'intervention au ministère
  - e. Mandater les comptables à produire la reddition de compte de la TECQ
  - f. Refinancement
  - g. Entente coopération intermunicipale
  - h. Avis de motion présentation et modification du règlement 2006-02 relatif au stationnement dans la municipalité
  - i. Avis de motion et présentation de modification du règlement 2013-09 Tarification
8. Incendie
  - a. Embauche d'un pompier
  - b. Formation d'un nouveau pompier
9. Voirie
  - a. Suivi des travaux de voirie
  - b. Travaux route Sirois et rang 5
  - c. Segment 24-27
  - d. Annonce de financement programme d'aide à la voirie
  - e. Déneigement poste de pompage P.P.4
10. Eau
  - a. Compagnonnage
  - b. Borne-fontaine
11. Eaux usées
  - a. Formation des employés

12. Loisirs

- a. Patinoire saison 2020-2021
- b. Parc des petites bottines
- a) Ressources en santé globale
- b) Ensemble pour progresser

13. Plan d'action avenir et développement de la municipalité

14. Résolutions diverses

- a. Mise à jour de la politique familiale
- b. Proposition de projet de développement (planche à roulette)
- c. Projet CMA-TV
- d. CIM achat des modules : transmission de bordereaux de paie et Paiement direct des fournisseurs sur Internet
- e. Commandite Fête de Noël
- f. Demande d'Allocation de naissance
- g. Demande de dons pour les paniers de Noël

15. Varia ouvert

- a) Système informatisée d'alerte et de mobilisation CITAM
- b) Internet au garage municipal
- c) Secourisme en milieu de travail
- d) Campagne provinciale de l'Association pulmonaire du Québec

16. Période de questions

17. Levée de la séance

**2020-11-02 Adoption des résolutions de la séance du 5 octobre 2020**

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Martin Boulet et résolu d'approuver les résolutions contenues dans le procès-verbal du 5 octobre 2020 tel que rédigées par le directeur générale et secrétaire-trésorier.

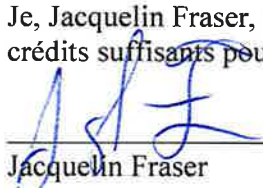
À l'unanimité.

**2020-11-03 Lecture et approbation des comptes**

Considérant que la liste des chèques portant le numéro de C2000371 à C200404 inclusivement a été détaillée devant l'assistance, il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Christian Nadeau et résolu que le paiement de ces comptes au montant de 45927.09 \$ soit autorisé.

À l'unanimité.

Je, Jacquelin Fraser, directeur général et secrétaire trésorier, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites à la résolution 2020-11-03.

  
Jacquelin Fraser

**6. Correspondance**

Réception d'une lettre de remerciement signé par un représentant du groupe de citoyens qui ont fait la demande pour déneigement du rang Rolette Ouest.

**7. Administratif**

a. Budget 2021

Nous procéderons à la planification du budget 2021 et déterminerons une date d'adoption pour le mois de décembre.

**2020-11-04 NOMINATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE TRÉSORIER**

**CONSIDÉRANT QUE** madame Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire trésorière a informé le conseil municipal de son intention de prendre sa retraite à la fin de l'année ;

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Jacquelin Fraser a été embauché pour

remplacer madame Aubé à titre de directeur général et secrétaire trésorier ;

**CONSIDÉRANT QUE** sa période de six mois de probation est terminée ;

**PAR CONSÉQUENT** il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Christian Nadeau et résolu de nommer monsieur Jacquelin Fraser au poste de directeur général et secrétaire trésorier pour la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy en date du deux (2) novembre 2020 avec toutes les obligations et pouvoirs prévus au Code municipal du Québec ainsi que toutes les Lois rattachées à ce poste incluant les signatures requises par le directeur général et secrétaire trésorier pour assumer ce poste.

Adoptée à l'unanimité.

#### **2020-11-04.1 NOMINATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE TRÉSORIE**

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Jacquelin Fraser a été nommé comme directeur général pour la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy;

**CONSIDÉRANT QUE** madame Claudette Aubé prendra sa retraite à la fin de l'année 2020 ;

**PAR CONSÉQUENT** il est proposé par madame Odile Blais, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu de nommer madame Claudette Aubé au poste de directrice générale et secrétaire trésorière adjointe pour la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy jusqu'à la fin de l'année 2020.

Adoptée à l'unanimité.

#### **2020-11-05 AUTORISATION DE SIGNATURES POUR COMPTE AFFAIRE DESJARDINS ET GESTIONNAIRE PRINCIPALE ACCÈS-D**

**CONSIDÉRANT** la nomination de monsieur Jacquelin Fraser au poste de directeur général et secrétaire trésorier et de madame Claudette Aubé au poste de directrice générale et secrétaire trésorière adjointe il est proposé par monsieur Gaston Lessard appuyé par monsieur Martin Boulet et résolu :

**QUE** monsieur Alain Talbot, maire, et monsieur Jacquelin Fraser, directeur général et secrétaire trésorier soient conjointement autorisés à signer tous les chèques, effets et autres documents que la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy détient ou pourra détenir à la Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny ainsi que chez Desjardins Entreprises Côte-du-Sud ;

**QUE** monsieur Guy Boivin, maire suppléant, soit autorisé à signer tous les chèques, et effets en l'absence du maire, monsieur Alain Talbot;

**QUE** madame Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire trésorière-adjointe soit autorisée à signer tous les chèques, et effets en l'absence du directeur général et secrétaire trésorier, monsieur Jacquelin Fraser jusqu'à la date de sa retraite à la fin de l'année 2020;

**QUE** le directeur général et secrétaire trésorier, monsieur Jacquelin Fraser, soit désigné comme administrateur principal pour ACCÈS-D ;

**QUE** la présente résolution annule toutes les autres résolutions de signatures antérieurement adoptées.  
Adoptée à l'unanimité.

#### **2020-11-06 ACCEPTATION DU PLAN D'INTERVENTION**

Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu d'accepter la version 03 de la révision d'intervention, pour le renouvellement des conduites de l'eau potable, des eaux usées et pluviales ainsi que des chaussées déposées par WSP le 6 octobre 2020 et d'autoriser sa transmission pour approbation.

À l'unanimité.

**2020-11-07 MANDATER LES COMPTABLES À PRODUIRE LA REDDITION DE COMPTE DE LA TECQ**

Il est proposé par monsieur martin boulet, appuyé par monsieur Christian Nadeau et résolu, de mandater la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton à produire la reddition de compte de la TECQ.

À l'unanimité.

**2020-11-08 REFINANCEMENT**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Paul-de-Montminy a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 9 novembre 2020, au montant de 197 400 \$

**ATTENDU QU'** à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

**ATTENDU QUE** le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme Financière Banque Nationale Inc. est la plus avantageuse;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par madame Odile Blais et résolu que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

**QUE** la Municipalité de Saint-Paul-de-Montminy accepte l'offre qui lui est faite de Financière Banque Nationale Inc. pour son emprunt par billets en date du 9 novembre 2020 au montant de 197 400 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 2010-05. Ces billets sont émis au prix de 98,47200 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

**QUE** les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

À l'unanimité.

**G) Entente coopération intermunicipale**

M. le maire présente des scénarios proposés sur la contribution des municipalités de Saint-Paul-de-Montminy et de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud dans le projet de coopération inter municipale pour la direction des deux municipalités. Après discussion les conseillers ont opté pour le statut quo et que la contribution restera à 50 / 50 comme il a été préalablement résolu à la signature de l'entente avec Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud.

**2020-11-07 AVIS DE MOTION PRÉSENTATION ET MODIFICATION DU RÈGLEMENT 2006-02 RELATIF AU STATIONNEMENT DANS LA MUNICIPALITÉ**

Je, Guy Boivin donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 2020-07 modifiant le règlement 2006-02 relatif au stationnement dans la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy.

Monsieur Guy Boivin dépose et présente le projet du règlement 2020-07 intitulé Modifiant le règlement 2006-02.

**2020-11-08 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT 2013-09 TARIFICATION**

Je, Odile Blais donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 2020-08 modifiant le règlement 2013-09 Tarification.

Madame Blais dépose le projet du règlement 2020-08 intitulé Modifiant le règlement et c'est monsieur Guy Boivin qui le présente.

## **8. Incendie**

### **2020-11-11 AUTORISATION D'EMBAUCHE À TITRE DE POMPIERS VOLONTAIRES AU SERVICE DES INCENDIES**

- CONSIDÉRANT QUE** le Conseil désire atteindre les plus hauts standards d'excellence en matière de sécurité incendie;
- CONSIDÉRANT** le schéma de couverture de risques de la MRC;
- CONSIDÉRANT** le Règlement sur la sécurité incendie;
- CONSIDÉRANT** la recommandation du directeur du service des Incendies;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu, de procéder à l'embauche de monsieur Daniel Nadeau à titre de pompier volontaire pour la Municipalité et d'en informer le chef pompier.  
À l'unanimité.

#### **B) Formation d'un nouveau pompier**

Étant donné que Vincent Lapointe a manifesté son intérêt pour devenir pompier volontaire, il lui est demandé de faire sa demande par écrit auprès du chef pompier. Dès que la demande sera reçue les démarches pour procéder à sa formation seront entreprises.

#### **C) Internet au garage municipal**

Internet est maintenant installé au garage municipal. Le directeur en sera donc avisé.

#### **D) Vérification des Apria**

C'est à monsieur Clément Gosselin qu'il a été demandé faire les vérifications des APRIA.

## **9. Voirie**

#### **A) Suivi des travaux de voirie**

Il y a discussion sur les différents travaux à faire dans les différents rangs et rues de la municipalité.

#### **B) Travaux route Sirois et rang**

Les travaux prévus ont été remis au printemps, nous avons besoin d'une réponse pour avoir une garantie de cautionnement des travaux de la part de l'entreprise à qui nous avons accordé le contrat. Une communication sera refaite à Dominique-Pierre Mercier afin qu'il fasse le travail nécessaire pour obtenir le cautionnement de réalisation.

### **2020-11-12 Préparation des plans et devis des segments 24 et 27 dans le cadre du programme RIRL et reddition de compte pour l'aide financière.**

**ATTENDU QU'** une aide financière maximale de 18 898\$ a été annoncée le 9 février 2018 par le ministre délégué au transport dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Redressement des infrastructures routières locales (Dossier RIRL-2017-522A) pour la préparation des plans des segments 24 et 27 (Rang 5 et partie de la Route Sirois);

**ATTENDU QUE** ces plans et devis ont été réalisés par CIMA+;

**ATTENDU QUE** Dominique-Pierre Mercier, ingénieur de CIMA+ a confirmé la conformité de ces plans et devis et qu'ils ont été réalisés suivant les règles de l'art;

Considérant que ces travaux pour la réalisation des plans et devis sont conformes à la demande d'aide financière déposée dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale – Volet Redressement des infrastructures routières locales (dossier RIRL – 2017-522A) ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Rémi Fontaine, appuyé par monsieur Martin Boulet et résolu :

De confirmer au Ministère des Transports que les travaux pour l'élaboration des plans et devis pour les segments 24 et 27 (Rang 5 et route Sirois) ont été réalisés conformément à la demande d'aide financière présentée dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale – Volet Redressement des infrastructures routières locales ;

De confirmer que les travaux effectués et déposés pour la reddition de compte sont admissibles au programme d'aider à la voirie locale – Volet redressement des infrastructures routières locales;

De confirmer que les coût de ces travaux ont totalisé 23 700\$ (taxes en sus) tel qu'indiqué au tableau de reddition de compte pour ce projet RIRL-522A;

D'autoriser madame Claudette Aubé, à déposer la reddition de compte et à signer tout document

requis dans le cadre de cette reddition de comptes.

Adopté à l'unanimité.

**D) Annonce de financement programme d'aide à la voirie**

La municipalité a reçu une lettre de M. François Bonardel pour une aide financière d'un montant maximal de 137 211\$ pour l'entretien des routes locales admissibles aux exigences liées au Programme d'aide à la voirie locale Volet Entretien des routes locales. La municipalité fera parvenir au ministre une lettre de remerciement.

**E) Déneigement poste de pompage P.P.4**

**F) Équipement du déneigement**

Le contracteur pour le déneigement a fait parvenir à l'administration la liste demandée permettant à la municipalité de valider qu'il remplit les exigences demandées afin de bien répondre aux standards pour assurer le bon rendement du déneigement.

**10. Eau**

**a. Compagnonnage**

Le compagnonnage a commencé à la fin du mois d'octobre, les employés ont cent (100) heures à faire et terminer leur formation, il est actuellement difficile de savoir exactement quand ce sera terminé. Le formateur a parlé de mars 2021.

**b. Borne-fontaine**

La borne-fontaine en face du 250 4<sup>e</sup> avenue est défectueuse, elle a donc été fermée et le restera pour toute la saison hivernale. Monsieur Martin Boulet explique qu'il est possible de la réparer.

**11. Eaux usées**

**A) Formation des employés**

La formation est maintenant terminée, les employés doivent maintenant à communiquer avec le ministère et cédule leur examen final.

**12. Loisirs**

**A) Patinoire saison 2020-2021**

On demande à ce que la porte de la patinoire soit réparée en prévision de la possible saison hivernale. Pour le moment il n'y a pas de décision de pris quant à l'ouverture ou non de la patinoire à l'hiver 2021. Monsieur Christian Nadeau explique que des discussions ont été entreprises concernant la ligue de hockey, donc si la patinoire ouvre et qu'il est possible de faire des activités sportives d'hiver, alors la saison de la ligue inter municipale pourra démarrer.

**B) Parc des petites bottines**

Les travaux d'excavation ont commencé, mais se termineront au printemps.

**2020-11-13 RESSOURCE EN SANTÉ GLOBALE**

**CONSIDÉRANT** le cadre conceptuel de la santé de la MRC de Montmagny et ses déterminants;

**CONSIDÉRANT** l'éco systémie des milieux : communauté, famille, éducation, milieu de vie, milieu familial, milieu communautaire, etc.;

**CONSIDÉRANT** que les huit municipalités vivent au rythme de la pandémie, de ses conséquences et des dommages collatéraux et que leurs citoyens en sont affectés, peu importe leurs âges ;

**CONSIDÉRANT** la volonté des municipalités de travailler en commun sur différents projets pour unir leurs efforts ;

**CONSIDÉRANT** la volonté du milieu à améliorer les statistiques socio-économiques en accompagnant les familles et la communauté et en travaillant les déterminants de la santé globale qui auront une portée afin de changer les choses positivement compte tenu des statistiques peu enviables de la MRC (taux de suicide, taux d'obésité, maladie du cœur et de l'appareil respiratoire, etc.) ;

**CONSIDÉRANT** que ce projet permettra de maximiser les infrastructures municipales existantes;

**CONSIDÉRANT** que ce projet permettra le réseautage entre les municipalités ;

**CONSIDÉRANT** l'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de

services ou d'activités en milieu municipal ;

**CONSIDÉRANT** également que la MRC de Montmagny est identifiée pour être la porteuse de dossier afin de faciliter le développement du service et la gestion des ressources;

**PAR CONSÉQUENT** il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Martin Boulet et résolu que la municipalité nomme la MRC de Montmagny comme gestionnaire et appui cette dernière dans la démarche à déposer une demande pour un projet en santé globale et durable englobant les loisirs et la culture, ces activités visant à améliorer, maintenir et développer la santé globale et durable, physique, cognitive et psychosociale de l'ensemble des citoyens. La municipalité de Saint-Paul-de-Montminy s'engage à payer un montant maximal de 1500\$ par année pour une période de deux ans.

Adopté à l'unanimité.

## **2020-11-13 ENSEMBLE POUR PROGRESSER**

### **Bonification de l'offre de garde existante pendant la période estivale**

**CONSIDÉRANT** le cadre conceptuel de la santé de la MRC de Montmagny et de ses déterminants ;

**CONSIDÉRANT** l'éco systémie des milieux : communauté, famille, éducation, milieu de vie, milieu familial, milieu communautaire, etc.;

**CONSIDÉRANT** que les enfants bénéficieraient d'un encadrement professionnel pendant les camps de jour ;

**CONSIDÉRANT** que les animateurs des terrains de jeux seraient accompagnés et guidés face à certaines problématiques que vivent les enfants ;

**CONSIDÉRANT** que les efforts faits par les familles pendant la période scolaire seraient continués pendant la saison estivale ;

**CONSIDÉRANT** la volonté des municipalités de travailler en commun sur différents projets pour unir leurs efforts ;

**CONSIDÉRANT** la volonté du milieu à améliorer les statistiques socio-économiques en accompagnant les familles, leurs enfants et les moniteurs de terrains de jeux lors de la saison estivale :

**CONSIDÉRANT** que ce projet effectuera un pont positif entre le milieu scolaire, les familles et les terrains de jeux ;

**CONSIDÉRANT** également que la MRC de Montmagny est identifiée pour être la porteuse de dossier afin de faciliter le développement du service et la gestion des ressources;

**PAR CONSÉQUENT** il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par Martin Boulet et résolu que la municipalité nomme la MRC de Montmagny comme gestionnaire et appui cette dernière dans la démarche à déposer une demande pour un projet de soutien aux enfants, aux familles, aux municipalités et au milieu scolaire ayant pour but la progression continue des enfants lors de la période estivale.

Adopté à l'unanimité.

### **2020-11-14.1 Projet de décoration de Noël**

Il est proposé par monsieur Rémi Fontaine, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu, d'accorder un montant de 300 \$ à madame Odile Blais pour faire les achats de matériel pour la décoration de Noël dans le parc du 150<sup>e</sup> et devant le complexe municipal.

Adopté à la majorité, madame Blais s'étant abstenue.

## **13. Plan d'action avenir et développement de la municipalité**

### **14. Résolutions diverses**

#### **2020-11-15 Mise à jour de la politique familiale**

**ATTENDU QUE** le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales qui vise à :

- augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles;
- appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour.

**ATTENDU QUE** La Municipalité de Saint-Paul-de-Montminy a présenté en 2020-2021 une demande d'appui financier admissible pour l'élaboration d'une politique familiale dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales

municipales.

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy désire toujours participer au Programme de soutien aux politiques familiales municipales.

**EN CONSÉQUENT** il est proposé par monsieur Martin Boulet, appuyé par monsieur Christian Nadeau et résolu d'autoriser monsieur Jacquelin Fraser, directeur général, à signer au nom de la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy tous les documents relatifs au projet présenté dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2020-2021 ; de confirmer que madame Odile Blais est l'élue responsable des questions familiales.  
À l'unanimité.

B) Proposition de projet de développement (Skate Park ou planchodrome)

La municipalité appui l'ABC du plateau dans son projet de construction d'un Skate Park (planchodrome). La direction communiquera avec l'instigatrice du projet afin de la mettre en contact avec les agentes de développement territorial qui travaillent sur le territoire de la MRC de Montmagny.

C) Projet CMA-TV

Il est demandé à la direction de communiquer avec la personne responsable du projet afin de prendre un rendez-vous via un média de communication (skype, zoom ou autre) afin de présenter le projet au conseil municipal.

#### **2020-11-16 : ACHAT DE MODULES DE TRANSMISSION DES BORDEREAUX DE PAIE PAR INTERNET ET PAIEMENT DE FOURNISSEURS POUR LE LOGICIEL CIM**

**CONSIDERANT QUE** la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy désire améliorer ses services aux employés et fournisseurs ;

**CONSIDERANT QUE** la Municipalité a pour objet de diminuer ses coûts d'opération ;

**CONSIDERANT QUE** la Municipalité a comme objectif la diminution d'utilisation de papier ;

**EN CONSEQUENCE** il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu de procéder à l'achat et à l'installation des modules : Transmission des bordereaux de paie par Internet et de Paiement direct des fournisseurs pour le logiciel CIM.  
À l'unanimité.

#### **2020-11-17 COMMANDITE FÊTE DE NOËL**

Il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par monsieur Guy Boivin, et résolu de donner un montant de 20\$ par enfant inscrit à l'activité de Noël organisée par le Comité Loisirs Jeunesse de Saint-Paul-de-Montminy.

À l'unanimité.

#### **2020-11-17 DEMANDE D'ALLOCATION DE NAISSANCE**

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu d'accorder un montant de 200 \$ comme allocation de naissance. À la demande de madame Ouellet, elle recevra deux bons d'achat d'une valeur de 100\$ chacun.

À l'unanimité.

Tout en reconnaissant l'arrivée de nouveaux citoyens, la politique d'allocation de naissance encourage également la politique d'achat locale. Voilà une action qui visent à encourager les commerces de la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy.

#### **2020-11-18 DEMANDE DE DONS POUR LES PANIERS DE NOËL**

Il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu d'attribuer un montant de 100\$ au Centre d'Entraide familiale de la MRC de Montmagny pour les Paniers de Noël.



À l'unanimité.

**c) Varia ouvert**

**A) Système informatisée d'alerte et de mobilisation CITAM**

Rappel aux membres du conseil municipal que le système d'alertes et notification de masse CITAM est maintenant en ligne sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Paul-de-Montminy ainsi que sur la page Facebook. Les conseillers sont invités à s'inscrire et d'inviter les citoyens à en faire autant. Une campagne pour inciter les citoyens à s'y inscrire sera mise en branle. Nous utiliserons également l'envoi du compte de taxes afin d'informer la population sur CITAM.

~~**B) Internet au garage municipal**~~

Ce sujet est annulé il a été discuté au point 8c.

**C) Secourisme en milieu de travail**

Il est maintenant le temps de renouveler la certification de secouriste à la Municipalité. La CNESST appuie la municipalité en payant la formation de secouriste en milieu de travail pour trois employés. L'administration se chargera de recruter les trois employés qui seront formés.

**D) Campagne provinciale de l'Association pulmonaire du Québec**

La Municipalité ne contribuera pas à cette campagne de financement.

**E) Maison brûlée**

La cause a été remise à une date ultérieure car monsieur David Nicolas ne s'est pas présenté.

**16. Période de questions**

**17. Levée de la séance**


Les sujets à l'ordre du jour étant tous discutés, il est proposé par monsieur Rémi Fontaine, appuyé par monsieur Guy Boivin de lever l'assemblée.

À l'unanimité.



Alain Talbot, Maire

Je, Alain Talbot, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sein de l'article 142(2) du Code municipal.



Jacquelin Fraser, secrétaire-trésorier

Je, Jacquelin Fraser, directeur général et secrétaire trésorier, déclare que ce procès-verbal représente fidèlement actes et délibérations du conseil municipal lors de la réunion tenue le 2 novembre 2020.

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil tenue le 7 décembre 2020.